

## R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S



Nîmes, le

1 - MARS 2021

Monsieur Julien DENORMANDI  
 Ministre de l'Agriculture et de  
 l'Alimentation  
 78 rue de Varenne  
 75007 PARIS

Vos réf. : CB/2.21

Monsieur le Ministre.

DENIS BOUAD

Je souhaite attirer votre attention sur la révision du plan de gestion de la forêt domaniale de Valbonne située dans le département du Gard et l'agglomération du Gard Rhodanien.

SENATEUR DU  
 GARD

Cette forêt, qui a su traverser l'ère glaciaire, constitue un élément incontournable du patrimoine naturel de notre département. Les gardois y sont profondément attachés comme en témoignent les 18 000 signatures apposées à la pétition contre les coupes de bois intensives réalisées par l'ONF et aujourd'hui suspendues dans l'attente d'une décision judiciaire.

*Membre de la  
 Commission  
 des  
 Affaires  
 Economiques*

En votre qualité de Ministre de tutelle de l'Office National des Forêts, il me semble important de porter à votre connaissance les propositions pour la sauvegarde de la forêt émises par les associations locales et soutenues par les élus du territoire.

En effet, la labellisation de la forêt de Valbonne comme « Forêt d'exception » et sa classification en réserve biologique trouveraient toute leur pertinence au point de vue de la préservation de la biodiversité. Dans le même temps, les démarches contribueraient à conforter l'attractivité touristique de ce territoire en lien avec la chartreuse de Valbonne.

J'espère que ces propositions, qui m'apparaissent comme cohérentes avec les objectifs fixés par le Président de la République en matière d'espace protégé et de préservation de la biodiversité, sauront retenir toute votre attention.

Aussi, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs. et les plus cordiaux.

DENIS BOUAD